

Renseignements indispensables pour l'immatriculation d'un tracteur agricole 40 km/h importé directement

Véhicule neuf
 Véhicule usagé
 Année de construction

Marque du véhicule

Type du véhicule

N° de châssis

Marque / type du moteur
 Identification

Cylindrée cm³

Puissance du moteur KW-CV-DIN/SAE
 à t/min

Genre de transmission
 Mécanique
 Automatique
 Hydrostatique

Nombre de vitesses
 Vitesse maximale km/h

Pièces à fournir :

- 1) Réception générale de la Communauté européenne, selon l'annexe III de la directive 2003/37/CE **ou** Réception générale de la Communauté européenne, selon l'annexe III de la directive 74/150/CE, avec les procès-verbaux où figurent toutes les caractéristiques techniques du véhicule y compris les mesures du bruit, les émissions de fumée et gaz d'échappement pour la vitesse maximale correspondante **ou**
 - Garantie originale du constructeur pour le poids total autorisé en charge et par essieu
 - Garantie originale du constructeur pour le poids de l'ensemble admissible ou pour le poids remorquable freiné et non freiné admissible avec :
 - Preuve de conformité pour les émissions de fumée (ECE-R 24.03, 72/306/CE ou 77/537/CE)
 - Preuve de conformité gaz d'échappement des moteurs diesel concernés, (2000/25/CE, dans la version en vigueur) pour les véhicules importés ou construits en Suisse dès le 1er avril 2003
- 2) Documentation technique du véhicule, éventuellement la feuille des Mines
- 3) Ticket / bulletin de pesage (poids total et poids sur essieu arrière)
- 4) Formulaire douaniers 13.20A **et** 11.08 ou 11.05
- 5) Pour véhicule importé et usagé : permis de circulation étranger
- 6) Fiche d'entretien antipollution (moteur diesel dès le 1er janvier 1976)
- 7) Homologation cabine / cadre / arceau de sécurité N° OCDE¹ :
- 8) Demande d'immatriculation pour une nouvelle plaque

Veuillez demander à l'assureur une attestation d'assurance en « tracteur agricole ».

Firme / nom et prénom

Adresse

N° postal, localité N° tél./natel

Veuillez retourner le formulaire dûment complété accompagné des pièces à fournir au bureau des autorisations spéciales à Lausanne.

¹OCDE : organisation de coopération et de développement économique

Signature